L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 28 AOUT 1887. 60ème Année

FEUILLETON.

No 6. Commencé le 24 juillet.

LE MILLION DU PÈRE RACLOT

—PAR—

EMILE RICHEBOURG

—Suite—

—Et vous avez voulu vous offrir en holocauste. Votre sacrifice est grand, mon enfant, il est sublime ; mais croyez-vous que le Dieu de justice et de bonté l'a accepté ? S'il en était ainsi, l'innocent, qui n'est pas responsable, subirait le châtiment du coupable.

Marthe, je connais depuis longtemps la délicatesse de vos sentiments et je ne peux qu'applaudir à vos légitimes susceptibilités. Oui, sachant que la fortune de votre père est mal acquise, vous ne pouviez pas accepter la dot qu'il vous donnait, vous ne pouviez plus manger le pain qu'il vous donnait.

Je comprends que vous ayez rendu à M. Raclot les bijoux qu'il vous avait achetés, que vous n'ayez point voulu de l'argent qu'il vous offrait hier, et que vous reveniez ici presque pauvrement vêtue. Mais mon enfant, vous aimez M. Georges de Santenay dont vous êtes tendrement aimée, et Dieu, le protecteur et le défenseur des victimes, ne vous commandait pas, à vous qui êtes innocente et bonne, le sacrifice de votre bonheur.

Vous ne voulez rien recevoir de M. Raclot, soit; mais alors, au lieu de dire sèchement à Georges de Santenay : "Je ne veux plus me marier!" il fallait lui faire connaître la situation dans laquelle vous vous trouvez; non moins que vous, noble de cœur et de sentiment, Georges de Santenay vous eût comprise, et je suis convaincue que, comme son fils, le vieux général, appréciateur de tout ce qui est beau, de tout ce qui est grand, vous aurait trouvée assez riche de vos vertus.

—Hélas! ma mère, répondit Marthe tristement, il n'eût fallu révéler à M. Georges la vérité tout entière.

—Sans doute.

—Est-ce que je pouvais me faire l'accusatrice de mon père? reprit Marthe.

D'ailleurs, je dois vous le dire, fille d'un paysan qui s'est enrichi par l'usure et des manœuvres odieuses, criminelles, je ne me trouve pas digne de M. Georges de Santenay. Entre l'honneur de la famille de Santenay et l'ignominie qui s'attache aujourd'hui au nom de mon père il y a un abîme! Non, ma mère, non, l'honneur ne s'allie pas à l'opprobre! Dans ces conditions, je ne pouvais pas dire à M. Georges autre chose que ce que je lui ai dit : "Je ne veux pas me marier, oubliez-moi."

En achevant ces mots, Marthe se mit à pleurer et à sanglotter.

—Pauvre chère enfant! murmura la supérieure avec compassion.

Après un silence elle reprit :

—Votre logique est terrible, ma chère fille; elle explique vos scrupules et je dois rendre hommage à la sagesse de votre raisonnement.

Pleurez, Marthe, pleurez; près de moi sans contrainte, soulagez votre cœur; vos larmes sont bénies, votre bon ange les recueille pour les porter au ciel et les présenter à Dieu en lui demandant quelle devra être un jour votre récompense.

—Ah! je suis bien malheureuse, ma mère! s'écria la jeune fille entre deux sanglots.

—Oui, Marthe; mais puisque vous êtes venue vers nous, les prières de consolation ne vous manqueront point, et mon affection et celle de nos sœurs parviendront, je l'espère, à adoucir votre douleur.

Vous m'avez dit, chère enfant, que vous veniez chercher un refuge ici; il vous est donné.

—Je vous remercie ma mère.

—Cependant, Marthe, j'ai besoin de savoir quelles sont vos intentions.

—Oh! ma mère, je ne saurais pas être assez explicite à vous manifester le désir et la volonté de me rendre utile, de travailler.

—C'est bien. Que voulez-vous faire?

—Grâce à l'instruction que j'ai reçue dans votre maison, ma mère, j'ai pu obtenir mon brevet d'institutrice; eh bien, je voudrais en même temps me consacrer au service de Dieu et de l'instruction. Penseriez-vous pas ici une classe de toutes petites filles à me confier? mais j'ai pensé que, recommandée par vous, ma mère, madame la supérieure générale consentirait à me placer dans un des pensionnats de jeunes filles qui sont sous sa diaitaire bienveillante direction.

Dès demain, ma chère mère, je voudrais porter l'habit religieux et me préparer à prendre le voile aussitôt que j'en aurai été trouvée digne.

—Ma chère fille, répondit la religieuse, vous aurez ici même une classe de nos jeunes élèves à diriger. Toutefois, et comme j'y suis obligée, j'en référerai à notre supérieure générale. Elle vous connaît et je suis sûre d'avance que sa réponse sera conforme à vos désirs et aux miens. Donc vous allez rentrer avec nous et vous porterez l'habit de nos jeunes novices.

Quant à la prise de voile, Marthe, c'est autre chose, car rien ne me dit que vous êtes appelée à être une fidèle servante du Seigneur. Pour entrer dans la vie religieuse, pour prononcer des vœux éternels, il faut la vocation. Il y a des sacrifices que Dieu n'accepte pas; il veut des cœurs qui soient tout à lui, et vous, ma fille, vous avez déjà donné le vôtre.

Pour bien durer votre noviciat longtemps. Allez, mon enfant, quelque chose me dit que votre existence ne se passera pas toute ces beaux cheveux qui sont les dalles du sanctuaire.

Marthe courba la tête et ses larmes coulèrent avec plus d'abondance.

—Ma mère, s'écria-t-elle en s'agenouillant devant la vénérable supérieure, ma mère, bénissez moi!

La religieuse prit dans ses mains la tête de la jeune fille, la baisa au front et lui dit, vivement émue :

—Je vous donne ma bénédiction, mon enfant, mais vous avez mieux, vous êtes bénie de Dieu!

Puis elle ajouta, sur un ton de douce autorité :

—Relevez-vous, Marthe, relevez-vous et séchez vos larmes.

Elle se leva elle-même et agita le cordon d'une sonnette.

Presque aussitôt une jeune sœur converse parut.

—Ma fille, lui dit la supérieure, dans un instant, nos élèves vont entrer en récréation, allez dire de ma part à sœur Angèle de faire appeler toutes nos sœurs dans la salle de réception, et, quand elles seront réunies, vous viendrez m'en avertir.

La jeune converse s'inclina et se retira.

Un instant après, le coup de cloche annonçait la sortie des élèves se rendant, et, au bout de quelques minutes la sœur converse reparut.

—Ma mère, dit-elle, nos sœurs sont réunies dans la salle de réception.

Alors la supérieure dit à Marthe :

—Venez, mon enfant, venez, je vais vous conduire au milieu de nos sœurs, qui vont devenir vos compagnes.

A l'exception des sœurs converses, toute la communauté,—dix-huit domiciliées,—attendait dans la salle dite des réceptions. Les religieuses étaient debout, silencieuses, se contentant d'échanger de rapides regards.

Evidemment, une grave communication allait leur être faite, concernant l'ancienne pensionnaire de la maison, qu'on savait être en conférence avec la mère supérieure.

Quand celle-ci entra dans la salle, tenant Marthe par la main, toutes les têtes s'inclinèrent.

—Mes chères sœurs, dit la supérieure, pour plusieurs raisons que vous ne devez pas connaître, Mlle Marthe Raclot renonce au mariage qui devait, dans quelques jours, l'unir à M. Georges de Santenay, comme vous le savez. Mlle Raclot a le grand désir de se consacrer à Dieu et de se vouer, comme vous, mes chères sœurs, à l'instruction des jeunes filles chrétiennes qui sont confiées à nos soins maternels.

Mlle Raclot m'a témoigné son désir de rentrer au milieu de nous, d'y faire son noviciat en prenant part à notre enseignement; elle le peut, puisqu'elle a son brevet de capacité.

Aujourd'hui même, j'écrirai à ce sujet à notre supérieure générale.

La sœur Angèle qui, comme la supérieure, avait pour Marthe une affection toute particulière, s'était mise à pleurer en apprenant bien que, si la jeune fille ne se marirait pas, c'était par suite de quelque événement grave et douloureux.

Quelques autres religieuses laissèrent aussi couler leurs larmes.

Se tournant vers une des plus jeunes dominicaines, la supérieure reprit :

—Sœur Louise, vous avez en ce moment trente-cinq élèves dans votre classe, dont nous avons formé trois divisions. A partir de demain, Mlle Raclot fera la sixième classe avec vous et dès que j'aurai reçu la réponse de notre supérieure générale, nous établirons, pour Mlle Marthe, une septième classe avec les deuxième et troisième divisions de la sixième, composées de vingt élèves.

La supérieure ayant ainsi parlé, la sœur Angèle demanda et obtint, pour elle et les autres sœurs, la permission d'embrasser la nouvelle institutrice.

Ensuite, et avant que la cloche appelât les religieuses et les élèves au réfectoire, la supérieure conduisit Marthe dans la petite chambre qui allait devenir sa cellule.

Quelques jours après, Marthe portait la robe des novices de l'ordre de Saint-Dominique.

X

A Aubécourt, et aux alentours les méchantes langues s'en donnèrent à cœur joie. Comme l'avait deviné Marthe, on n'hésita pas à dire que le mariage avait été rompu parce que le général de Santenay et son fils avaient enfin appris ce que c'était que Mathurin Raclot.

Et comment! y a des gens qui soupçonnent à ce qu'ils ne savent pas par des inventions, en racontant que, lorsqu'il avait en connaissance de toute les gredineries de l'usurier, le vieux général s'était mis dans une colère épouvantable, dont un furieux accès de goutte avait été la conséquence..

Après tous les racontars on disait pour conclure :

—Tout de même, M. Georges de Santenay ne pouvait pas épouser la fille de ce vieux grigou de Raclot.

Mais Marthe avait brusquement quitté le pays.

Parbleu! est-ce qu'elle pouvait rester à Aubécourt après son aventure? Elle n'avait pas autre chose à faire que d'aller cacher sa honte quelque part.

Où était-elle allée?

Sur ce point les avis étaient très partagés.

Les uns prétendaient qu'elle était partie pour Paris où elle se consolerait facilement en menant joyeuse vie.

D'autres, prenant un air mystérieux, disaient que, ne pouvant pas être la femme du jeune ingénieur, la jeune fille était tout simplement devenue sa maîtresse.

D'autres encore, ne craignaient pas d'affirmer que la fille de ce vieux coquin de Raclot, dans sa rage de voir son mariage rompu, s'était fait enlever par le premier clerc de M. Rousselet, le notaire.

Le clerc allait souvent au château, conférer avec M. Raclot, ancien client de l'étude, et, deux ou trois fois, on l'avait vu causer avec Marthe. Cela ne signifiait rien du tout. Mais ce qui pouvait donner un semblant de vérité aux mauvaises langues, c'est que le clerc avait quitté l'étude de Me Rousselet, sans dire où il allait, la veille même du jour où Marthe était partie d'Aubécourt.

Assurément, tous ces dires rencontraient des incrédules; mais la pauvre jeune fille n'en était pas moins vilipendée et traînée dans la boue.

La vieille nourrice entendait les bavardages du village, les commérages de ces dames, les méchancetés de tous. Indignée, furieuse, elle enrageait de ne pouvoir sauter à la gorge de tous ces imbéciles qui vomissaient les plus grossières injures contre la jeune fille.

Mais Marthe lui avait ordonné de laisser dire et de ne pas prendre sa défense.

Ah! se elle avait pu parler, comme elle aurait vite rivé leur clou, à toutes ces vilaines gens!

Elle leur abandonnait volontiers M. Raclot; en pouvait dire de lui n'importe quoi, ça lui était bien égal; mais toucher à Marthe, salir comme on le faisait l'enfant qu'elle avait nourrie de son lait! oh! cela, elle ne le pardonnerait jamais!

Et elle était forcée de se taire!

Et, par son silence, elle avait l'air de faire cause commune avec ces langues de vipères!

***

Le général de Santenay et sa fille avaient été stupéfaits en apprenant que Mlle Raclot, sans en vouloir faire connaître le motif, avait nettement déclaré à Georges qu'elle ne voulait plus se marier.

Le général trouva que la conduite de Marthe, en cette circonstance, était des plus étranges; mais il pensa, comme son fils, que la jeune fille n'avait pu prendre une semblable résolution qu'en poussée par des raisons d'une haute gravité.

Malheureusement, Georges aimait Mlle Raclot, et M. de Santenay souffrait du désespoir de son fils.

Mais que dire? Rien. Le général ne sentait mieux pas qu'il eût le droit de blâmer la conduite de Marthe.

Mathilde pleura et M. de Santenay employa toute son éloquence à adoucir le chagrin de son fils à lui rencontrer le moral.

—Hélas! répondait le jeune homme d'un ton douloureux, je l'aime trop, je ne l'oublierai jamais!

Mlle Lormeau fut immédiatement instruite de l'événement et elle accourut chez le général.

Elle ne se montra pas aussi pacifique que son beau-frère. Elle s'emporta contre cette petite fille de village, qui n'avait pas craint de faire à son neveu un pareil affront. C'était une infamie! Marthe n'était qu'une péronnelle!

—Elle est jolie et instruite, c'est vrai, disait-elle, mais elle n'est, après tout, que la fille du paysan Raclot. Raclot, Raclot, quel nom! Comme ça sent le rustre et la grossièreté! En vérité, mon neveu lui faisait trop d'honneur, a cette péronnelle, en voulant qu'elle s'appelât Mme de Santenay. Voilà ce que c'est que de vouloir s'approcher de trop près de certaines gens!

Mlle Lormeau était rouge de colère.

Elle tança vertement sa nièce qui, bien faiblement cependant, essayait de prendre la défense de son amie.

—C'est toi, Mathilde, qui es la cause de ce qui nous arrive, dit-elle; tu as manqué de fierté, tu as oublié que tu es une demoiselle de Santenay; une jeune fille de ton rang ne se lie pas d'amitié avec une fille de paysan; elle sait, au contraire, la tenir à distance. On ne doit avoir de familiarité qu'avec ses pareilles.

Le général intervint, et, par de sages paroles, parvint à calmer l'irritation de la vieille demoiselle.

—Eh bien! soit, dit-elle, ne parlons plus de Mlle Raclot, laissons-la à son beurre et à ses fromages. Dieu merci, il ne manque pas de belles jeunes filles à marier; sans longtemps chercher, nous en trouverons de moins difficiles que la fille du paysan Raclot. Avec son nom, la position qu'il a aujourd'hui, sans compter le reste, Georges de Santenay n'aura que l'embarras du choix.

. . . . . .

Un jour, —c'était un samedi, —Georges reçut dans son bureau, pour affaires de service, un des agents voyers de l'arrondissement, qui avait son domicile à Aubécourt.

Quand il eut traité les différentes affaires qui lui étaient soumises, le jeune ingénieur demanda au voyer, non sans avoir un peu hesité, des nouvelles de M. et de Mlle Raclot.

—Monsieur l'ingénieur, répondit l'agent voyer, M. Raclot se porte toujours comme un charme et l'on serait tenté de croire qu'il rajeunit. Quand Mlle Raclot, je ne saurais vous dire si elle est en bonne santé, car elle n'est plus à Aubécourt.

—Elle n'est plus à Aubécourt, dites-vous?

—Oui, monsieur l'ingénieur.

—Où donc est-elle?

—On l'ignore, monsieur l'ingénieur.

—Depuis quand a-t-elle quitté Aubécourt?

—Elle est partie comme on apprenait dans le pays que son mariage avec monsieur l'ingénieur n'aurait pas lieu.

—Et on ne sait pas où Mlle Raclot est allée? fit-il.

—J'ai en l'honneur de le dire à monsieur l'ingénieur.

—A quelle cause attribue-t-on ce départ?

—Mlle Raclot serait partie d'Aubécourt par dépit de voir son mariage rompu.

—Ah! vraiment on dit cela?

—Oh! on dit beaucoup d'autres choses. Par exemple, on vous approuve fort de vous être retiré, car tout le monde s'étonnait que monsieur l'ingénieur Georges de Santenay épousât la fille d'un homme qui a, non seulement à Aubécourt, mais dans toute la contrée, une très mauvaise réputation.

Georges aurait pu dire à son subordonné que ce n'était pas de son fait, mais de celui de Mlle Raclot elle-même que le mariage n'avait pas eu lieu; mais il ne jugea pas à propos de démoraliser l'agent voyer.

—Ainsi, répliqua-t-il, M. Raclot a une très mauvaise réputation?

—Sûr ce point, je n'ai rien à apprendre à M. l'ingénieur.

Le jeune homme avait, au contraire, tout à apprendre; cependant il n'insista point. Il lui répugnait d'adresser certaines questions à l'agent voyer.

—Malgré tout, reprit-il, je m'intéresse toujours à Mlle Raclot; et ces mots que vous avez prononcés : "On dit beaucoup d'autres choses, ont piqué ma curiosité; il ne me serait pas indifférent de connaître les appréciations des uns et des autres au sujet du départ de Mlle Marthe.

—Il y a eu force commentaires, monsieur l'ingénieur; mais on en est toujours aux suppositions, car on n'a encore rien appris de certain. Seulement, je ne sais pas si je dois....

—Je vous en prie, monsieur l'agent voyer.

—C'est que la chose est fort délicate.

—N'importe, dites toujours.

—Je suis de ceux qui pensent que Mlle Raclot a quitté Aubécourt parce que, après avoir eu ses bans publiés, elle ne s'est pas mariée. On a dit, monsieur l'ingénieur, et je vous demande pardon de le répéter, que n'ayant pas voulu de Mlle Marthe Raclot pour votre femme, vous en aviez fait votre maîtresse.

Le jeune homme fit un bond sur son siège, devint très pâle et s'écria d'une voix tonnante :

—Voilà une monstrueuse calomnie! C'est une infamie!.... monsieur l'agent voyer.

—On a dit cela, monsieur l'ingénieur; mais je suis heureux d'ajouter que ce faux bruit s'est éteint presque aussitôt.

—Il n'en est pas moins déplorable qu'on ait pu supposer une chose pareille.

—C'est bien vrai, monsieur l'ingénieur. Aujourd'hui l'on prétend que M. Bertillon, le premier clerc de M. Rousselet, le notaire d'Aubécourt, a enlevé Mlle Raclot et qu'ils sont partis pour Paris.

—Oh! fit Georges en portant la main à son cœur.

—Mais, monsieur l'ingénieur, reprit le voyer, ce n'est toujours qu'une supposition, car, comme j'ai eu l'honneur de vous le dire, on n'a acquis aucune certitude. Il paraît toutefois, que le clerc de notaire faisait la cour à Mlle Marthe; plusieurs fois on les a surpris ensemble. Enfin M. Bertillon ayant quitté Aubécourt en même temps que Mlle Raclot, et sans qu'on ait pu savoir ni pourquoi, ni où il est allé, on suppose qu'il y avait entente entre la jeune fille et lui, et l'on prétend que M. de Santenay fut si en colère qu'il en fut malade.

Georges avait le cœur serré comme dans une griffe de fer, la poitrine oppressée et il souffrait horriblement. Cependant il se raidit pour ne pas laisser voir ce qui se passait en lui, et, n'en ayant que trop appris, il congédia l'agent voyer.

Resté seul, il poussa un gémissement rauque, prit sa tête dans ses mains, pressa son front brûlant et demeura longtemps absorbé dans toutes sortes de pensées noires.

C'était épouvantable, c'était horrible! Quoi, Marthe qu'il avait tant aimée, pour laquelle il eût tout sacrifié, Marthe l'avait odieusement trompé!

Georges était fou de douleur; il connaissait Marthe et il l'accusait, le malheureux!

Au lieu de reposer ces pensées mauvaises et de s'arrêter :—C'est impossible, c'est faux, c'est faux! il accueillait la calomnie. Il ne raisonnait plus; une fureur jalouse l'aveuglait.

Pourtant l'agent voyer n'avait rien allégué; mais, dans ce qui n'était qu'à l'état de supposition, Georges, sans pitié pour Marthe et pour lui-même, voulait trouver la certitude.

Marthe ne l'avait jamais aimé; tout en elle était fausseté, mensonge, hypocrisie.... Ah! comme elle avait su cacher ses instincts pervers! Si elle avait d'abord consenti à l'épouser, c'était pour donner satisfaction à sa vanité, à son orgueil! Et en même temps qu'elle lui serrait la main, lui souriait, l'enivrait de son regard menteur, lui montait de toutes les manières, elle prêtait l'oreille aux paroles d'amour d'un autre, de ce clerc de notaire!

Mais le clerc lui avait dit : "Je vous aime, vous voyez à moi et jamais à un autre, et elle l'avait écouté." Et, à lui, Georges de Santenay, elle avait dit : "Je ne veux pas me marier!" Et elle était partie, elle s'était enfuie avec son clerc de notaire.

Telles étaient les pensées de Georges.

Pauvre garçon! pour lui le voile du mystère était déchiré; il avait enfin l'explication des paroles de la jeune fille, explication qu'il avait vainement cherchée.

—Ah! maintenant, s'écria-t-il je pourrai l'oublier, la misérable!

En attendant, il pleurait, il sanglotait.

Le lendemain, il se leva de bonne heure heure et, à dix heures, il arriva chez son père.

Depuis qu'il n'allait plus à Aubécourt, c'était près de son père et de sa sœur qu'il passait tous ses dimanches. Mlle Lormeau choisissait souvent le dimanche pour rendre visite à son beau-frère, et cela afin de se trouver avec son neveu. Le dimanche dont nous parlons elle arriva chez M. de Santenay presque en même temps que le jeune ingénieur.

Georges avait l'air plus soucieux et plus sombre encore que d'habitude. Sa tante le gronda doucement de ce qu'elle appelait son manque d'énergie et de volonté.

—Allons, mon cher neveu, dit-elle en terminant son sermon, cette que cuite, il faut se faire une raison.

Après le déjeuner, et pendant qu'on prenait le café, Georges, qui ne pouvait éloigner Marthe de sa pensée, dit tout à coup, s'adressant à sa sœur :

—Ma chère Mathilde, j'ai à t'apprendre une nouvelle qui va te surprendre comme elle m'a étonné moi-même.

—Quelle est cette surprenante nouvelle, mon frère?

—Mlle Marthe Raclot n'est plus à Aubécourt.

—Ah! fit la jeune fille.

—Elle a quitté brusquement son père et elle est partie sans que personne à Aubécourt sache où elle est allée.

—Et sais tu depuis quand Marthe n'est plus chez son père?

—Si j'ai été exactement renseigné, Mlle Raclot serait partie le jour même ou le lendemain de ma dernière visite au château d'Aubécourt.

Mathilde resta un instant silencieuse

—Et tu dis, Georges, it-elle, que personne ne sait où Marthe est allée?

—Oui, personne.

—Ce n'était pourtant pas difficile à deviner.

—Est-ce que tu devines, toi?

—Oui, mon frère, car, du moment que Marthe a quitté son père, elle n'a pu aller qu'à un seul endroit.

—Où cela?

—Dans la maison où elle a été élevée, chez les dames dominicaines, mon frère.

Le jeune homme ébauche un sourire.

—Au fait, n'est possible, dit-il froidement.

—Georges, je pense absolument comme ta sœur, dit le général; et tout porte à croire que Mlle Raclot n'est éloignée de son père pour les mêmes raisons qui ont motivé son étrange conduite envers toi.

Comme on le pense, Georges se garda bien de faire la moindre allusion au bruit d'enlèvement qui courait à Aubécourt.

—Oui, continua M. de Santenay songeur, Mlle Raclot a eu ses raisons pour agir comme elle l'a fait; mais quelles peuvent être ces raisons?

—Nous les connaîtrons un jour, mon père, dit Mathilde.

—Oui, ajouta Mlle Lormeau, nous les connaîtrons et je me charge de recueillir à ce sujet de sérieux renseignements.

—Vous, ma tante?

—Oui, ma nièce, moi. Il y a peu de temps, chez des amis communs, j'ai fait la connaissance de M. et Mme Monnier, qui ont marié leur fille unique, il y a un an environ, à M. Rousselet, qui est justement notaire à Aubécourt. Or, je suis invitée par M. et Mme Monnier à une petite fête de famille qu'ils donnent à l'occasion de leur vingt-cinquième année de mariage; on appelle cela des noces d'argent.

A cette fête, je verrai M. Rousselet, que je ne connais pas encore, et c'est sur lui que je compte pour avoir mes renseignements. Quand on veut, savoir quelque chose sur telle ou telle personne d'un pays, on ne saurait mieux s'adresser qu'au notaire de l'endroit; n'est-ce pas votre avis, mon frère?

—Parfaitement, répondit le général.

—Moi, cher père, dit Mathilde, je t'accompagnerai cette semaine à la ville et je saurai si, comme j'en ai la conviction, Marthe est rentrée, à la communauté.

A continuer.

BULLETIN FINANCIER.

Samedi, 27 août 1887.

COMPTOIR D'ÉCHANGES (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

	Echanges.	Balances.
Jusqu'ici cette semaine	$536,964 60	$116,675 00
Même temps la semaine dernière	676,990 00	84,568 00

MONNAIE ETRANGERE.

Dollar mexicain	75	
Pièces de 5 francs	80⊕	
Pièces de 20 francs	$3,90⊕	3,90
Souverains	4,80⊕	4,90
Pièces de 10 thalers	7,50⊕	....
Doublons espagnols	15,40	
Doublons patriotes	15,35	
Doublons mexicains	15,40	
Pièces de 20 pesos mexicaines	...⊕	19,40
Or de l'Amérique du Sud	80c par peso	
20 marcs prussiens	4,60⊕	4,75
Or de la Californie	1/8 à 1/8 ⊕ par	
Or américain, poids léger	95⊕	97
Or américain mutilé	5 0⊕ d'escompte	

MARCHE MONETAIRE.

Nouvelle-Orléans—L'argent est en assez bonne demande, assez abondant et stable.

Prêts sur demande : aux banques 6 à 7 pour cent ; en dehors des banques, 7 à 8 pour cent.

Les taux d'escompte par un sont comme suit : Papier de commerce irréprochable, 7 pour cent

	A1	7⊕	--
Prêts sur garanties collatérales		5⊕6	--
Hypothèques A1		7⊕8	--

New York—Taux de l'argent, 3 pour cent.

Londres—Taux de la Banque d'Angleterre 3, comptant, 101 7/16 à 101½; argent en lingots à 45 3/16; U. S. 4 s. 124¾.

Paris—Rentes, 81,90.

CHANGE.

RESCHMANKS—Commercial à 93⅞.

Le STERLING est calme.

sCommissionnement de navire A1	478½@479¼
sTraites de banques	483
sSoixante jours	

Les FRANCS sont calmes.

sFrancs de commerce	5,27½
sTraites de banques	5,22½
sSoixante jours	

CHANGE A VUE SUR NEW YORK est faible.

Traites le commerce à 50c d'escompte au pair. Traites de Banques 50c de prime.

Les banques tirent des chèques à $1 50 de prime pour le taux de collection.

VENTES A LA BOURSE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Bureau à 11 A. M.

$1,000 Bons à prime 126¾

ACTIONS ET BONS.

Dernières cotes du N. O. Stock Exchange.

Banques.	Valeur au pair	Offre de	Demande de
Canal & Banking Co.	100	....	95
Citizens	100	....	....
Germania National	100	....	....
Germania Savings	100	....	....
Hibernia National	100	145	....
Louisiana National	100	....	143
Metro. Loan & Savings	100	118	....
Mutual National	100	....	....
N O National	100	115	....
People's	50	....	....
State National	100	....	107
Union National	100	....	103
Whitney National	100	....	....
Compagnies d'assurance.			
Crescent (Ins.)	100	....	34
Factors and Traders Ins.	100	69½	72
Firemen's	50	....	....
Germania Fire Co.	100	....	122
Hibernia Ins.	100	....	84
Home Ins.	100	....	90
Hope Ins.	100	....	97½
Lafayette	50	67½	....
Merchants Mutual	100	55	....
Mechanics and Traders	100	....	100
N O Gas Light Co.	30	....	34
N Orleans Ins Co	50	25	....
People's Ins.	25	....	....
Sun Mutual Insurance	100	....	250
Southern Ins Co.	100	....	90
Teutonia	100	....	....
Chemins de fer urbains.			
Carrollton	100	74	78
Crescent City	100	61½	63
Canal and Claiborne	100	....	....
New Orleans City	100	99½	100½
Orleans	50	....	89
St-Charles Street	50	66	68½
Actions diverses.			
Bienville Oil Works Co.	100	....	....
G O Slaughterhouse	50	31½	33
Imp Bonded Warehouse	100	....	....
Jeffer City Gas Light Co.	100	....	....
Consumers Ice Co.	100	....	....
Louisiana Ice Man Co.	50	11½	12½
La State Lottery Co.	100	....	....
La Oil Co.	100	....	....
Metairie Cemetery Ass.	100	....	....
N O Gas Light Co.	100	66	72
N O Waterworks Co	100	41½	44
Planters Crescent Oil Co.	100	....	....
Sugar Shed Co.	50	60	....
Southwestern Brush Electric Light Co.	100	....	....
Louisiana Electric Lt Co.	100	55	....
Jocker Club	....	....	....
Bons d'Etat.			
Louisiana 4 s.		85	85¼
Three (Babr bonds)		49	....
Bons de ville.			
Premiums		126¾	128¾
Funding Warrants		....	....
Privilege on Premiums		....	....
Consolidated 6 s. Crescent		....	....
Consolidated Extended		....	....
... Crescent		109	....
Extended 6 s.		....	....
... Railroad		....	....
... Waterworks		....	....
... Park		....	....
City 6 s. consolidated		102½	103½
City 6 0/0 City for Consol Coup		....	....
City 5 s. consolidated		....	98
City 7 s. old		....	....
... new		....	....
... gold		....	....
Bons divers.			
Cotton Exchange Stock		....	....
Produce Exchange Stock		....	....
Stock Exchange Stock		....	....
Mechanics, Dealers and Lumbermen's Exchange Stock		....	....
U s 4 0/0		....	....
Canal & Claib. S.RE mort.		....	....
C. St. L. & N. O. R. Co.		....	....
Jackson RR 2d mort.		....	....
Jackson RR 2d. mort. debt.		....	....
Morgan's L & T 1st gold mort.		....	....
N O Pacific 1st gold		....	....
St Charles Hotel Co mort.		....	....
Crescent City 1st		....	....
N O City RR Co mort.		....	....
St Charles RR mort.		....	....
N O Waterworks Co mort.		....	....
La Ice Mfg Co mort.		....	....
Leves S. Cotton Press mort.		....	....
La Electric L. 1st mort.		....	....
Certificats et Warrants.			
State Warrants Ordin. 1884		....	60
State Warrants Ordin. 1885		....	....
do do 1886		....	....
do do 1887		....	....
Polic Cy Cotton		....	....
Schoolcraft		....	....
City Scrip, old		....	....
... new		....	....
Jan. In. Cte. on State Consols		....	....
Cts dénis en vertu de l'acte 92 de 1880		....	....
Unpaid State Coupons No 12 (Janv. 1 1880)		....	20
Unpaid State Coupons prior to No 12		....	....
Unpaid City Coupons		....	....
Half paid Coupons		....	....
State School Warrants		....	....

1 Avec dividende. 2 Sans dividende.
3 Avec coupon. 4 Sans coupon.
5 Crescman à lacte. 6 Nouv Stock.
Pour moins de $5000 et plus de $1000

BULLETIN COMMERCIAL.

COTON.

(Nos cotes pont les marché du pays et étrangers sont prises des dépêches de la Presse Associée et notre rapport local du New Orleans Cotton Exchange.)

MARCHE DE LA NLLE-ORLEANS SUR PLACE.

Le Cotton Exchange a rapporté aujourd'hui des ventes de 250 balles, comprenant ——— balles après 2:30 p. m. hier.

Le marché est ferme.

Les cotons tachés sont de ½ à ⅛c plus bas que les cotons blancs.

Délivré sur contrats. 2 000 balles.

	Aujourd'hui	Hier	Même jour la semaine dernière
Low Ordinary.	7	7	7
Ordinary	7¼	7¼	7¼
Good Ordinary	8⅝	8⅝	8⅝
Low Middling.	9	9	9
Middling	9⅜	9⅜	9⅜
Good middling.	9⅝	9⅝	9⅝
Middling Fair.	10	10	10
Fair	10½	10½	10½

FUTURS.

Stables.

Août 9,50 à 9,52; septembre 9,91 à 9,92; octobre 8,79 à 8,80; novembre 8,75 à 8,76, décembre 8,77 à 8,78; janvier 8,83 à 8,84; février 8,92 à 8,93; mars 9,01 à 9,03; avril 9,11 à 9,12; mai 9,19 à 9,20; juin 9,29 à 9,30.

Les ventes comprennent 9,700 balles.

MARCHES DIVERS.

Aujourd'hui le middling était coté à la Nouvelle-Orléans à 9⅜; à Galveston à 9½; à Mobile à 9½; à Savannah à 8⅞; à Charleston à 9; à Wilmington à 9½; à Norfolk à 9⅝; à Baltimore à 10; à New York 9 13/16; à Boston à 10; à Philadelphie à 10⅛; à Memphis à 9⅜; à Augusta à.

MARCHE DE NEW-YORK.

SUR PLACE.

Stable.

Cotes : Ordinary 7¼; Good Ordinary 8⅜; Strict Good Ordinary 9 1/16; Low Middling 9 7/16; Middling Uplands 9 13/16; Middling Orleans 9 15/16; Middling Texas 9 15/16.

FUTURS.

Stables.

Août 9,44 à 9,46, septembre 9,36 à 9,37, octobre 9,25 à 9,26, novembre 9,20 à 9,21, décembre 9,20 à 9,21, janvier 9,24 à 9,25, février 9,31 à 9,32, mars 9,38 à 9,39; avril 9,45 à 9,46; mai 9,52 à 9,53; juin 9,58 à 9,59; juillet 9,63 à 9,65.

MOUVEMENT DU COTON.

REÇU, NET—A la Nlle-Orléans, depuis le 1er septembre, 1,767,075 balles; même temps l'année dernière, 1,768,629 balles; à tous les ports des Etats-Unis, 8,249,784 balles; même temps l'année dernière, 8,523,693 balles.

EXPORTATIONS A L'ETRANGER—De la Nouvelle-Orléans depuis le premier septembre, 1,472,076 balles même temps, l'année dernière, 1,504,891 balles; de tous les ports des Etats-Unis 4,392,980 balles; même temps l'année dernière, 4,390,859 balles.

STOCKS—A la Nouvelle-Orléans, 15,290 balles; même temps l'année dernière, 16,793 balles; dans tous les ports des Etats-Unis 88,569 balles; même temps, l'année dernière, 179,403 balles.

MARCHE DE LIVERPOOL.

SUR PLACE

Stable quoique légèrement inactif.

Cotes—5½d pour le Middling Uplands et 5¼d pour le Middling Orléans.

FUTURS

4 p. m.—Stables.

MARCHE DU HAVRE.

Calme et facile.

Cotes—64 fr. pour le Très Ordinaire (sur place) et 64½fr. pour le Low Middling (sur mer.)

SUCRE ET MELASSE.

Rapport officiel du Louisiana Sugar Exchange.

SUCRE—Open kettle et Centrifugal forte.

Ventes 223 barils et ——— boucaux de sucre et 5 barils de mélasse

OPEN KETTLE—

Choice	—⊕—	—
Strictly prime	—⊕—	—
Prime	—⊕—	—
Fully fair	5⅝⊕	—
Good fair	5⅜	—
Fair	—⊕—	—
Good common	—⊕—	—
Common	—⊕—	—
Inferior	—⊕—	—

CENTRIFUGAL—

Plantation granulated	—⊕—	—
Off granulated	—⊕—	—
Choice white	—⊕—	—
Off white	6¼⊕	3/16
Gray off white	—⊕—	—
Choice yellow clarified	—⊕—	6⅝
Prime yellow	6 3/16⊕